



MUTUELLE VIVRE ENSEMBLE

Mutuelle d'Aide aux Personnes Handicapées Mentales
Siège Social : 5 rue de Breuvery - 78100 St Germain en Laye
Tél. : 01 34 51 38 80 - Fax : 01 39 73 75 72
e-mail : direction.siege@vivre-ensemble.fr
site Internet : www.vivre-ensemble.org

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2024

L'assemblée générale ordinaire de la Mutuelle Vivre Ensemble s'est tenue le samedi 05 octobre 2024 à « La Maison des Champs Droux » 2 allée des Vergers 78750 Mareil-Marly sous la présidence de monsieur François Biais avec l'ordre du jour ci-après :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 07 octobre 2023
2. Rapport d'activité
3. Projets
4. Rapport financier, comptes rendus de l'expert-comptable, de la commission de contrôle et du commissaire aux comptes
5. Quitus aux administrateurs
6. Renouvellement du conseil d'administration
7. Cotisation
8. Questions diverses

Le quorum étant atteint, monsieur Biais, après avoir remercié les présents, ouvre la séance à 9h45.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 OCTOBRE 2023

En l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2023

En 2023, les difficultés déjà évoquées l'an dernier et liées à :

- a/ une inflation très insuffisamment prise en compte dans les budgets accordés
- b/ des revalorisations salariales insuffisantes et inéquitables,
- c/ des ressources humaines toujours plus en tension

s'installent dans la durée et placent les établissements dans une situation de plus en plus difficile.

Les résultats comptables sont maintenant chroniquement négatifs, principalement pour ce qui relève de l'Hébergement (Les Foyers La Maison et le FAM Hébergement), si bien que pour contenir ces déficits, les embauches sont retardées, les remplacements non effectués, les investissements limités. Ce contexte complique le fonctionnement des établissements et finit par dégrader insidieusement la qualité de l'accompagnement.

Nous avons, avec les autres associations des Yvelines, alerté à plusieurs reprises nos interlocuteurs du Département sur la gravité de la situation: mais il nous a été répondu que l'état des finances du Département dont les recettes ont significativement baissé en raison de la crise immobilière ne permettait pas d'apporter de solution à court terme. Et l'année 2024 sera dans cette continuité. L'exemple le plus récent concerne la généralisation du « Ségur » à tous les métiers de nos établissements, mesure d'équité demandée depuis longtemps, qui a finalement été votée à mi 2024 et que nous avons mise en application, mais pour laquelle le Département vient de prévenir les associations qu'il ne pouvait pas la financer.

Dans ce contexte difficile permanent, nous remercions toutes les équipes qui restent très engagées, imaginent des solutions, développent des activités, des partenariats, et prennent soin des personnes accueillies. Nos remerciements également à tous les partenaires associatifs, bénévoles, qui s'engagent à nos côtés.

-L'ESAT « L'Atelier »

Les suites de la crise Covid et de la crise inflationniste sont toujours visibles : certaines activités de production ont diminué ou disparu ; d'autres se maintiennent voire progressent comme par exemple Etanco qui alimente toujours notre activité ainsi que celle des 7 ESAT partenaires à qui nous sous-

traitions, ou encore les espaces verts qui sont notamment intervenus dans le domaine de Versailles pour la création d'un parterre de fleurs au Trianon. De nouvelles activités ont aussi démarré, par exemple l'ouverture d'un point relais colis à l'ESAT, ou des prestations externes comme à la cantine des médecins de l'hôpital de Poissy, ou à Carrefour aux rayons boulangerie et textile.

Le manque de place chronique à l'ESAT constitue néanmoins un frein pour avoir de nouveaux clients, développer de nouveaux marchés et de nouvelles compétences, ce qui pénalise les travailleurs.

Le taux d'activité de l'ESAT est cette année 2023 encore de 99% .

L'année a été riche en activités de soutien, grâce à l'embauche en septembre 2022 d'une nouvelle psychomotricienne. Une douzaine d'activités de soutien sont proposées (multisports, marche nordique, relaxation, yoga, médiations cognitives (en binôme avec la psychologue de l'ESAT), équitérapie, médiation canine, piscine, danse, activités manuelles, théâtre, prises en charge individuelles).

En 2023, 57 stagiaires ont été accueillis à l'ESAT pour un stage de découverte, et 4 pour une « Mise en situation professionnelle ». Les conventions avec 7 établissements spécialisés ont été renouvelées.

En novembre 2023, lors de la journée DuoDays, des travailleurs de l'ESAT ont pu découvrir différents métiers chez BMW, à la mairie de Saint Germain en Laye et à la mairie de Carrières sous Poissy ; et lors de la journée DuoDays inversée, ce sont des salariés de Casio qui sont venus passer une journée à l'ESAT.

Un dernier point : les difficultés économiques de ces dernières années ont tendance à fragiliser une partie de la population de l'ESAT pour l'accès aux soins ou le pouvoir d'achat voire sur le plan alimentaire, si bien que l'Établissement doit veiller et s'adapter afin de renforcer son accompagnement auprès des travailleurs par différentes modalités de soutien : psychologique, financier, administratif...etc.

Activités de production :

Panorama des activités de production de l'ESAT (nombre de travailleurs):

- sur site: saisie informatique (8), service courrier (10), dématérialisation de documents et archivage numérique (6), conditionnement et montages (24), prestation de service en interne ESAT et Foyers [accueil, administration, service de table et cuisine, entretien] (4), entretien d'espaces verts (2x6).

-en prestation de service à l'extérieur: conditionnement de visserie chez Etanco à Aubergenville (30), conditionnement de parfum chez Fareva à Poissy (10), Carrefour (1), Hôpital de Poissy (1), relais colis Pick Up (1).

Entre 30 et 40% des travailleurs sont en prestation externe.

Formations :

Pour les travailleurs: réseaux sociaux (8), recyclage SST (santé et sécurité au travail) (12), initial SST (7), gestes et postures (8), conduite du transpalette (11), entretien et connaissance des végétaux (4), informatique (5), lutte contre le feu (7), formation à l'intrusion avec la police municipale (tous), internet et ses dangers, avec la police municipal (tous), sensibilisation aux thèmes de la vie quotidienne avec l'aide du commissariat de St Germain : le rôle de la police, la violence, les stupéfiants, le consentement, le vol, les attentats, les jeux en ligne, la circulation, les transports ...(tous).

En 2023 trois travailleurs ont pu valider leur RAE.

Pour les professionnels : dans les domaines de la sécurité, de l'accompagnement et des techniques : SST (initiale et recyclage), équipier de première intervention, l'intrusion, la RAE (reconnaissance des acquis de l'expérience) , le handicap mental/psychique, techniques et outils...

Deux salariés préparent leur VAE (Validation des acquis de l'expérience).

Chiffres 2023 :

Nombre de travailleurs : 105

53% Hommes / 47% Femmes

Moyenne d'âge : 36,5 ans

Ancienneté moyenne : 12 ans

Taux d'activité : 99%

Population accueillie à l'ESAT : 2/3 avec déficit intellectuel, 1/3 avec pathologie psychique stabilisée ou autisme (9 personnes sont diagnostiquées autistes). Différences des pathologies et différences des âges demandent un accompagnement adapté et personnalisé.

-LES FOYERS D'HEBERGEMENT « La Maison »

Les contextes économique et médico-social de ces dernières années continuent de poser de sérieuses difficultés pour les Foyers La Maison, à savoir:-

- l'inflation générale (parfois démesurée sur l'énergie et l'alimentation), insuffisamment prise en compte dans les budgets accordés
- la poursuite de la crise de nos métiers, aux salaires peu revalorisés et de manière non équitable, donc toujours en concurrence avec le secteur sanitaire ou le privé lucratif;

Ce contexte difficile, auquel sont d'ailleurs confrontées toutes les associations de notre secteur, impacte nos finances ainsi que la qualité de l'accompagnement.

Activité :

Le taux d'activité des Foyers La Maison (61 résidents) est de 99 % pour l'année 2023.

Plusieurs résidents ont une orientation en Foyer de vie mais, faute de place, restent sans solution et sont 24h/24h aux Foyers La Maison.

Par ailleurs la liste d'attente pour les Foyers, qui était les années précédentes très réduite, a rapidement augmenté pour atteindre 79 dossiers à fin 2023.

Les activités des résidents:

De nombreuses activités ont eu lieu cette année :

- activités régulières : détente et bien-être, socialisation, sport, art, cuisine, nature, médiation animale, nouvelles technologies, ...
- événements : repas festifs, after-work mensuel, sorties musée, week-end, tournoi de foot, journée vélo, soirée au Parc Astérix, foire à tout des Foyers La Maison, inauguration de la Maison André.
- transferts : séjours d'été l'un en Normandie, l'autre à Biarritz grâce au CSE de la RATP, et vacances de fin d'année sur place à St Germain avec de nombreuses activités

Les partenariats :

Les partenariats se poursuivent:

- le CSE de la RATP
- une association d'Ecquevilly proposant entre autres un rallye vélo
- le club de foot du centre sportif du Pecq
- la clef (musique)
- l'association Zig-Zag (théâtre)
- le conservatoire de Saint-Germain (danse)

Les formations et stages des professionnels :

Des formations collectives ont été menées sur les thèmes suivants : les écrits professionnels, la bientraitance, la vie affective et sexuelle, ainsi que plusieurs dans le domaine de la sécurité.

La démarche de VAE est encouragée pour l'obtention de diplômes « Educateur spécialisé » et « Accompagnant éducatif et social ».

Les travaux :

A mi 2023 se sont achevés les travaux de réhabilitation entamés fin 2021 de l'annexe du Foyer de la rue d'Alsace en vue d'aménager 4 studios équipés dans cette maison, dénommée « Maison André » en mémoire de Madame André dont le legs à l'APHM a permis cette réalisation. L'inauguration de cette belle maison a eu lieu en juin. Cependant, lors de la préparation des visites réglementaires, il est apparu une non-conformité à la réglementation et au cahier des charges concernant la tenue au feu des matériaux utilisés du côté du mur mitoyen. Les corrections viennent d'être achevées et les visites réglementaires préalables à la mise en service sont prévues pour ces prochains jours.

Par ailleurs, en raison des difficultés financières dues à l'inflation, les investissements ont été réduits.

Chiffres 2023 :

Taux d'activité : 99 %.

61 résidents pour 61 places

52% Hommes / 48% Femmes

Moyenne d'âge = 41 ans (le plus jeune 21 ans et le plus âgé 66 ans)

Une augmentation des besoins de suivi médical est observée tant sur les plans somatique que psychique.

Nombre d'hospitalisations générales de plus de 72h = 3

Nombre d'hospitalisation en psychiatrie de plus de 72 h = 0 (a chuté par rapport à 2022)

-LE FAM « La Maison Des Champs Droux »

Le FAM continue d'oeuvrer pour un accompagnement toujours plus diversifié et personnalisé des résidents en fonction de leur avancée en âge, de la dégradation de leur état de santé et de leur perte

d'autonomie. Est toujours présente la grave problématique des hospitalisations et particulièrement des accès aux urgences qui sont des épreuves en raison de l'attente, de l'angoisse, de la perte de repères, de l'inconnu du handicap de la part des professionnels de santé : les professionnels du FAM doivent assurer une longue présence sur place dans ces situations afin d'aider à l'accompagnement et la communication.

La crise des métiers du médico-social, conséquence d'une revalorisation salariale insuffisante et non équitable, et d'une concurrence avec le secteur sanitaire ou privé lucratif, malheureusement se poursuit de manière durable et complique fortement le fonctionnement du FAM, de par les départs, les absences, l'épuisement des salariés...

2023 a vu le décès de 2 résidents du FAM à l'âge respectivement de 80 et 43 ans.

Le FAM continue de mettre l'accent sur le maintien du lien entre les résidents et leur famille quand celle-ci avance en âge, ne peut plus se déplacer, est éloignée ou loge en EHPAD : ainsi des sorties en famille ou inversement la conduite de celle-ci au FAM sont organisées afin de garder ce lien essentiel aux résidents et à leurs proches. Ces visites à l'extérieur nécessitent évidemment l'accompagnement d'un salarié. Les résidents apprécient aussi de pouvoir inviter leur famille pour un déjeuner au FAM.

Santé et soin :

On continue d'observer cette année une baisse des hospitalisations courtes, dûe principalement aux difficultés d'accès aux soins (attentes très longues aux urgences avec mobilisation d'accompagnant du FAM sur place, soins expéditifs), et que le médecin du FAM s'efforce de résoudre dans la mesure du possible en intervenant au sein de l'établissement.

Au FAM, la moitié des résidents sont en forte dépendance, que ce soit pour leur mobilité ou les actes de la vie quotidienne, l'hygiène et l'alimentation.

Les activités :

-De nombreuses activités continuent d'être proposées aux résidents, dans tous les domaines : la médiation animale (qui apporte de multiples bienfaits et en particulier de l'apaisement), le sport, la culture (dont le théâtre qui apporte lui aussi de nombreux bienfaits), la sociabilisation, l'artisanat, la cuisine, le multimédia,... Beaucoup de ces activités sont réalisées grâce à des partenariats associatifs (également avec la commune de Mareil-Marly) apportant ainsi une ouverture vers l'extérieur.

-Des sorties et fêtes ont eu lieu, avec par exemple cette année une journée à l'Armada de Rouen, une soirée au parc Astérix grâce au CSE de la RATP...

-6 transferts ont été effectués cette année permettant à 44 résidents de profiter d'un séjour de vacances.

Les formations et stages :

Les professionnels du FAM ont pu suivre des formations individuelles (sur le soin en particulier) ainsi que des formations collectives (SST, mise en sécurité, bientraitance, gestes et postures, activités, soins palliatifs).

43 stagiaires ont été accueillis (Bac Pro, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s) ce qui représente un investissement pour le FAM.

Chiffres 2023 :

48 résidents pour 48 places

taux d'activité : 99 %.

âge des résidents : de 42 à 81 avec une moyenne de 64 ans (29 résidents ont plus de 60 ans)

26 femmes et 22 hommes

Profil des résidents: deux tiers déficience mentale, un tiers troubles psychiques.

Il est à noter que la liste d'attente du FAM s'allonge chaque année : de 2018 à 2023, cette liste est passée progressivement de 28 personnes à 37, 40, 50, 70 et maintenant 97. Les profils avec troubles psychiques sont de plus en plus nombreux, et parfois les dossiers en attente sont très complexes avec des troubles non stabilisés ou des addictions.

A l'issue de cette présentation et après débat, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3. PROJETS

L'ESAT L'atelier

- Relocalisation de l'ESAT :

Sur le plan du foncier, le projet Convergence dans lequel est prévu la relocalisation de l'ESAT n'a pas avancé, si ce n'est que le prix du terrain convergerait maintenant à 150 Euros/m² voire 200 Euros/m² viabilisé.

Cependant nous avons été reçus en fin 2023 par le directeur de l'ARS M Kieffer ainsi que l'équipe qui nous suit, et il nous a été dit que l'ARS « validait et soutenait le projet ». A leur demande nous avons réduit notre demande de subvention de 3,1 à 2,8 M€, ce que nous compenserons par un apport en fonds propres augmenté. Le financement de ce projet de 6,8 M€ est donc prévu ainsi : 2,8 M€ de subvention ARS, 1,4 M€ d'apport en fonds propres, 2,6 M€ d'emprunt. Début 2024 nous avons reçu un premier versement de subvention de 394 K€, valant autorisation de lancement des travaux. Il reste cependant une incertitude concernant le surcoût d'exploitation pour lequel nous n'avons pas eu de réponse formelle, et bien sûr la problématique du foncier toujours en suspens à ce jour.

Aux dernières nouvelles, nous sommes invités par l'ARS ce mois-ci pour faire le point.

FOYERS D'HEBERGEMENT La Maison

- Création de places de foyers de vie

Le projet de transformation de 10 places de Foyer d'Hébergement en 6 places de Foyer de Vie est suspendu jusqu'à la négociation du CPOM, les autorités de tarification du Département ayant déclaré que cette transformation devrait se faire à budget constant et donc se traduire par une diminution quasi immédiate de 4 places, soit donc 57 places au lieu de 61. Or le Foyer la Maison est complet et la liste d'attente s'allonge. Pour garder 61 places, il faut demander une extension, et ceci sera à faire lors de la préparation du CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens).

- La réhabilitation des chambres des Foyers La Maison :

Lors d'une réunion tenue début 2024 avec nos interlocuteurs du conseil départemental, il nous été annoncé qu'en raison des difficultés financières du Département (diminution des ressources consécutive à la crise immobilière), il ne serait pas accordé de subvention pour les nouveaux projets et que seuls le recours à l'emprunt et l'augmentation du prix de journée seraient à envisager. Nous avons été encouragés à poursuivre sur ce sujet mais en nous limitant aux projets rue de Breuvery (surélévation de 2 niveaux du bâtiment de l'actuel siège avec la prolongation en équerre pour rejoindre le foyer de la rue de Poissy avec la création de 16 chambres ou studios 20 m²), et rue de Poissy (transformation de 35 chambres en 18 chambres 20 m²).

A ce jour nous sommes en train de soumettre le plan d'investissement de ce projet de 6,5 M€ (coût actualisé à 2024) au conseil départemental : le financement prévu est de 0,8 M€ d'apport en fonds propres et 5,7 M€ d'emprunt.

Concernant ces 2 projets importants, compte tenu du contexte financier qui s'est dégradé (en particulier du côté du Département) et des déficits qui s'installent, le conseil d'administration a émis une réserve sur la possibilité réelle de lancer simultanément 2 projets de cette ampleur pour notre institution, même s'il s'agit de 2 financeurs différents : l'ARS pour l'ESAT et le Conseil Départemental pour les Foyers La Maison. Une réponse formelle de nos financeurs sur leur engagement respectif est donc attendue pour pouvoir prendre toute décision.

Question posée en assemblée : « si une priorité devait être donnée entre les deux projets, quelle serait-elle ? ». M Biais répond que dans cette hypothèse le conseil donnerait la priorité au projet de rénovation des Foyers.

Une remarque est également formulée en assemblée : compte tenu de la situation financière de l'hébergement, la prudence doit être de mise sur ces projets.

4. RAPPORT FINANCIER

Cette année 2023 voit une nouvelle fois des résultats négatifs pour l'hébergement c'est à dire pour les Foyers La Maison et le FAM Hébergement, toujours en raison d'une inflation très insuffisamment couverte par les budgets accordés (particulièrement sur l'énergie, l'alimentation, les maintenances,...).

La Direction s'efforce de réduire les dépenses afin de contenir les déficits: remplacements de personnels retardés, investissements retardés, ce qui n'est pas satisfaisant. L'année 2024 ne s'annonce pas mieux.

M Fresquet, expert-comptable du cabinet AFIGEC, présente les résultats comptables 2023 :

-mutuelle Vivre Ensemble = -5 259 Euros

-Services centraux = 846 Euros

- Foyers « La Maison » = -73 873 Euros ; déficit dû aux coûts croissants de l'énergie et des maintenances, aux remplacements
- FAM «La Maison des Champs Droux » Hébergement = -86 715 Euros ; déficit dû aux coûts croissants de l'énergie, aux intérêts d'emprunt croissants, à l'augmentation de taxe foncière, aux remplacements.
- FAM «La Maison des Champs Droux » Soins = 22 508 Euros
- ESAT « L'Atelier » Social = 84 005 Euros
- ESAT « L'Atelier » Production = 342 272 Euros : un record pour le résultat de la production de l'ESAT.

Pour la Mutuelle Vivre Ensemble cet ensemble de résultats sectoriels détermine un résultat de 283 783 Euros.

M Deléan présente le rapport de la commission de contrôle, qui après examen, n'a formulé aucune observation tant en ce qui concerne la régularité des opérations comptables que la tenue de la comptabilité.

M Potdevin, du cabinet JPA, commissaire aux comptes, mentionne la bonne santé financière de la Mutuelle malgré ces résultats négatifs ; il « certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la mutuelle à la fin de cet exercice » et ajoute « qu'il ne lui a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612-5 du code du commerce ».

Sur sa recommandation, il est proposé de voter l'affectation à des réserves les résultats de l'ESAT Production, des services centraux et de la mutuelle.

A l'issue de cette présentation et après débat, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Interrogés, les membres de l'assemblée générale donnent quitus aux administrateurs à l'unanimité.

6. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mmes C Maitrepierre, Maubert, Tribou, M Biais, administratrices et administrateur sortants, se représentent et sont réélus à l'unanimité.

7. COTISATION

A l'unanimité la cotisation est maintenue à 85 Euros.

Rappels :

Pour les adhérents qui ne reçoivent pas la revue de l'Unapei, ou qui ne reçoivent pas toujours les appels à adhésion ou les convocations, contacter Mme Clouard (secretariat.siege@vivre-ensemble.fr).

Les adhérents peuvent être aussi des fratries, des proches, des amis....

8. QUESTIONS DIVERSES

-La préparation du CPOM, entamée en 2020 et suspendue en raison de la crise sanitaire, est à nouveau reportée : la préparation est maintenant programmée en 2025 pour une mise en application en 2026.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autre question, le président remercie les participants et lève la séance à 11h.

Le Secrétaire



Christine TRIBOU

Le Président



François BIAIS

En pièce jointe : tableau de synthèse des résultats 2023